



minute

Votre correspondant : [REDACTED]

Ref. : 0331MFV-Chambon

INFRABEL

Asset Management
Area Center
Rue de France 85
1060Bruxelles

Bruxelles, le

20 -03- 2017

OBJET : PROBLÉMATIQUE DU PASSAGE CHAMBON.

Monsieur,

Je vous contacte à propos de la problématique du Passage Chambon : passage piétonnier sous les voies ferrées qui se trouve dans un état de détérioration préoccupant.

Pour rappel, la totalité du Passage Chambon sis avenue de la Reine et rue Hubert Stiernet à 1020 Bruxelles (y compris ses accès, les balustrades, la lanterne et le mur de soutènement) a fait l'objet d'un classement par arrêté du gouvernement du 19 avril 2007 en raison de son intérêt historique, artistique et esthétique.

La Ville de Bruxelles a entamé les études préalables à la restauration du passage dans le cadre du « Contrat de Quartier Bockstael 2014-2019 ». A cette fin, une analyse approfondie des caissons en céramiques qui couvrent le plafond du passage a été commandée. Les résultats de cette étude témoignent d'un problème d'infiltration d'eau dans le passage du côté Nord (côté église Notre Dame de Laeken). Tout indique que les travaux d'étanchéité réalisés par Infrabel ne protègent pas correctement les murs du Passage. Les travaux de restauration du passage, étant très coûteux et délicats, ils ne peuvent pas être entamés sans que ces problèmes d'infiltration n'aient été solutionnés.

En mai 2015 [REDACTED] ingénieur d'Infrabel, est venu sur place voir le problème, mais aucune suite n'a été donnée suite à sa visite.

En décembre 2015 une architecte de la Ville est allée sur place avec un technicien de l'entreprise « Mur Protect ». La conclusion immédiate du technicien correspondait à la sienne : la seule solution imaginable consisterait à ouvrir le sol des voies du côté du Passage, étanchéifier la paroi verticale du mur et placer un drainage au pied du mur côté terre. Ce type de travaux pourrait impliquer l'arrêt de la circulation des trains le temps des travaux.

Entretemps le monument continue à se détériorer. Nous comprenons que des travaux sur les voies ferrées impliquent une organisation complexe liée à la circulation des trains, mais si rien n'est fait à ce sujet, le niveau de détérioration du monument deviendra bientôt irréversible.

La Ville n'étant pas en mesure de réaliser ce type de travaux, nous vous prions de proposer une solution aux problèmes d'étanchéité dans des délais raisonnables afin de garantir la conservation du monument.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

[REDACTED SIGNATURE]
Directeur général

14 -03- 2017

F:\Architecture\Cellule Administration\WORD\2017\PATRIMOINE HISTORIQUE\SORTANT\0331MFV - Problématique du Passage Chambon - INFRABEL.docx (Fer)



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Urbanisme • Departement Stedenbouw

Section Architecture • Afdeling Bouwkunst

Cellule Patrimoine Historique • Cel Historisch Erfgoed

Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel

T. 02 279 29 64 - secarch@brucity.be • www.bruxelles.be • www.brussel.be